
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

01 > 14 MARS 2022

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)



mardi 1^{er} mars 2022

Le marché des producteurs fermiers et des artisans locaux revient le 4 mars (263 mots)

Page 5

Depuis maintenant presque deux années, les marchés de producteurs de Moselle et Madon sont organisés par la communauté de c...



mercredi 2 mars 2022

Les habitants suivent de près le plan local d'urbanisme (323 mots)

Page 6

Plus de 50 participants sont venus découvrir les cinq orientations du projet urbain envisagé pour les douze prochaines anné...



vendredi 4 mars 2022

Musique assistée par ordinateur à la Filoche (254 mots)

Page 7

Musique assistée par ordinateur à la Filoche Dans le cadre du cycle « M...



vendredi 4 mars 2022

Une balade thermographique pour voir les défauts d'isolation (183 mots)

Page 8

Le lundi 7 mars à 18 h, en mairie, la communauté de communes de Moselle et Madon, la commune et l'Espace France Rénov organ...



mardi 8 mars 2022

L'Aqua MM ouvre ses bassins au sport de haut niveau (211 mots)

Page 9

Sous l'impulsion de la Commission départementale PSP 54, présidée par Maurice Chary, ce meeting a réuni 18 compétiteurs, ve...



vendredi 11 mars 2022

Une exposition photos sur l'eau en Moselle et Madon (169 mots)

Page 10

La Filoche et l'atelier Reg'Arts organisent une exposition photographique participative, sur le thème de « L'Eau en Moselle...



samedi 12 mars 2022

Des histoires et du bricolage à la médiathèque (164 mots)

Page 11

Samedi dernier au matin, à la médiathèque, les enfants âgés de 6 à 10 ans avaient rendez-vous avec Michèle. Il n'y avait qu...



lundi 14 mars 2022

Défi zéro déchets pour la communauté de communes (272 mots)

Page 12

Réduire ses déchets peut paraître simple, pour autant, cela demande une multitude de petits gestes évidents à adopter que l...

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



mercredi 2 mars 2022

Au fil du conseil municipal (121 mots)

C'est à la maison du temps libre que Xavier Bousert, maire, avait convoqué son conseil municipal. L'ordre du jour, décliné...

Page 14



jeudi 3 mars 2022

La sécurité des rues fait débat en conseil (119 mots)

Les conseillers municipaux étaient réunis ce lundi pour débattre du projet de sécurité des rues de la Côte, du Lieutenant-E...

Page 15



dimanche 6 mars 2022

Le conseil municipal renouvelle sa confiance au groupement de commande pour la cantine (246 mots)

Le conseil municipal s'est réuni le 1er mars pour examiner un point qui avait dû être reporté lors de la précédente réunio...

Page 16



vendredi 11 mars 2022

La population rend hommage au peuple ukrainien (321 mots)

Le maire, dans son discours, a érigé en « véritable icône » Volodymyr Zelinsky et n'a pas hésité à qualifier Vladimir Pouti...

Page 17



mercredi 9 mars 2022

Conseil municipal : le maire appelé à démissionner (313 mots)

« Les membres de la majorité [...] pensent que vous seriez bien inspiré de vous retirer et, par conséquent, vous demandent de...

Page 18



vendredi 11 mars 2022

En bref au conseil municipal (118 mots)

- Création d'un poste de rédacteur à compter du 1er avril prochain pour permettre la mise en place d'une phase de transit...

Page 19



vendredi 11 mars 2022

Les élus favorables à l'implantation d'un distributeur de pizzas (339 mots)

Restauration collective, convention de Groupement de commandes. Le prestataire retenu par le groupement de commandes de la ...

Page 20

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



mercredi 2 mars 2022

Un nouveau contrat pour faire rebondir les 16/25 ans (425 mots)

« Vous accompagner plus plus plus plus. » En cinq mots et avec quatre « plus », Maryline Thieriot et Elise Verdière ont rés...

Page 22

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Le marché des producteurs fermiers et des artisans locaux revient le 4 mars

Depuis maintenant presque deux années, les marchés de producteurs de Moselle et Madon sont organisés par la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM), les communes du territoire et les producteurs et artisans afin de favoriser une consommation locale de qualité et responsable.

Dans ce cadre, chaque premier et troisième vendredi du mois, des producteurs fermiers et des artisans locaux se déplacent dans les communes.

Ils mettent à la portée des habitants des produits d'exploitation locale et de qualité qui sont vendus directement par les agriculteurs ou artisans

eux-mêmes lors des marchés de Moselle et Madon.

Thierry Weyer, vice-président chargé de l'agriculture de la CCMM, explique que « lors de la mise en place de cette action, le succès a été au rendez-vous, que ce soit du côté des exposants qui ont été heureux et nombreux à participer que du côté des habitants qui se sont volontiers déplacés à chaque marché ».

Rendez-vous le 4 mars à Marthemont

Il faut noter que le prochain marché de Moselle et Madon sera organisé le vendredi 4 mars à Marthemont.

Le maire Philippe Eberhardt est ravi d'accueillir le marché et souligne que ce rendez-vous est en plus un lieu de rencontre, que lui-même, lors de ces marchés, a pu découvrir de nombreux producteurs et artisans locaux. ■



Thierry Weyer, vice-président chargé de l'agriculture de la CCMM, entouré de Philippe Eberhardt et de Dominique Goepper, élus à la CCMM donnent rendez-vous au prochain marché de Moselle et Madon à Marthemont le 4 mars.





Les habitants suivent de près le plan local d'urbanisme

La communauté de Moselle et Madon a récemment donné rendez-vous aux habitants pour présenter l'une des pièces majeures dans l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) : le projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Plus de 50 participants sont venus découvrir les cinq orientations du projet urbain envisagé pour les douze prochaines années : préserver les paysages garants de la richesse identitaire du territoire ; définir les objectifs de développement urbain et de l'habitat de demain ; affirmer un maillage stratégique des activités ; articuler les mobilités et les équipements du territoire ; protéger le territoire, ses habitants et ses richesses naturelles.

Ces orientations font déjà écho avec des projets structurants menés sur le territoire.

Le président de la CCMM, Filipe Pinho, en a cité plusieurs montrant comment le développement de Moselle et Madon s'articule avec les territoires

voisins comme la zone portuaire ainsi que les liaisons de transport en commun avec le Grand Nancy. Il a également rappelé que le PLUI s'intègre dans un contexte de limitation de 50 % de la consommation foncière et que des efforts sont engagés pour mobiliser des friches et contenir les nouveaux secteurs d'urbanisation au strict besoin en logement.

Des habitants préoccupés par le prix du foncier

Les échanges ont permis l'expression de plusieurs préoccupations des habitants, parmi lesquelles l'importance de préserver les espaces naturels, la nécessité de s'assurer que le prix du foncier permet à tous les habitants de trouver un logement ou encore le besoin de proposer des ser-

vices sur toutes les communes.

Ces souhaits font écho aux engagements pris par les élus qui devront ensuite se décliner dans le PLUI notamment, le zonage et le règlement régissant les futures constructions.

De nouveaux rendez-vous avec les habitants viendront jalonner la préparation du PLUI. ■



Plus de 50 participants de la communauté de communes de Moselle et Madon sont venus à la réunion publique.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

Musique assistée par ordinateur à la Filoche

Musique assistée par ordinateur à la Filoche

Dans le cadre du cycle « Machins Machines », la Filoche ne pouvait manquer de proposer des ateliers sur les nouvelles technologies : impression 3 D, musique en ligne, montage vidéo, visites virtuelles et autre musique assistée par ordinateur (MAO). Ce dernier atelier s'est déroulé en deux séances pendant les vacances scolaires d'hiver. À la grande satisfaction de Mathieu et Joanna, initiateurs du projet, les douze postes de l'espace multimédia ont été occupés par douze jeunes, dont sept ados inscrits aux activités du pôle animation jeunesse de Moselle Madon.

« La Filoche nous a proposé de participer à cette activité, nous avons répondu présent, explique Merwann, animateur ados. C'est innovant pour les jeunes, ils peuvent ainsi créer une musique qui leur ressemble. »

En deux heures, Polo Leblan, musicien-compositeur connu du groupe Dirty Works of Soul Brothers, évoluant dans un univers électro et acoustique, les a initié au logiciel qui permet de créer des lignes rythmiques. La séance suivante portera sur la composition de la mélodie. En parallèle, dans un autre atelier, les participants seront invités à créer leur slam sous la direction de Lobo El & Cotchei. Objectif final : assembler

ces textes et ces musiques, et présenter les œuvres ainsi réalisées au public en concert le 5 avril. ■



Les participants à l'atelier « Musique assistée par ordinateur » s'initient à la création de rythmes et de mélodies grâce à un logiciel, sous la direction de Polo Leblan. Photo ER





Une balade thermographique pour voir les défauts d'isolation

Le lundi 7 mars à 18 h, en mairie, la communauté de communes de Moselle et Madon, la commune et l'Espace France Rénov organisent une balade thermographique. Il s'agit d'une opération gratuite et sans obligation d'engagement.

La balade sera encadrée par un technicien de l'Espace France Rénov. Le but de la balade est de voir en temps réel les défauts d'isolation de certains logements à l'aide d'une caméra infrarouge. Les participants pour-

ront alors discuter des solutions adaptées et personnalisées aux différents cas observés, allant du simple geste à d'éventuels travaux.

Cette balade sera suivie aussitôt après d'une restitution à la mairie. En cas de mauvaises conditions météorologiques, seule la restitution sera proposée avec une discussion sur la base de clichés thermographiques.

Il est demandé aux personnes qui s'inscrivent de préciser si elles

veulent faire évaluer leur logement (sous réserve).

La restitution sera aussi ouverte à tous ; elle aura lieu après la balade. Le nombre de participants est limité à environ 20 personnes, dans le respect des gestes barrières.

? Contact/réservation : service habitat, Tél. 03 83 26 45 00 – service-habitat@cc-mosellemadon.fr ■



L'Aqua MM ouvre ses bassins au sport de haut niveau

Le centre aquatique « Aqua MM » de Neuves-Maisons a ouvert ses portes pour accueillir le premier meeting interdépartemental de Plongée Sportive en Piscine (PSP).

Sous l'impulsion de la Commission départementale PSP 54, présidée par Maurice Chary, ce meeting a réuni 18 compétiteurs, venus de Meurthe-et-Moselle, de Moselle et du Bas-Rhin. Les cinq épreuves au programme de ce riche après-midi sportif ont été encadrées par quelque 15 juges et arbitres fédéraux, venus eux aussi des 4 coins de la région Grand-Est. En solo, en binôme, ou en équipe, les compétiteurs ont pu se mesurer aux exigences sportives de la discipline, et se prépa-

rer aux Championnats de France qui auront lieu cette année à Limoges au mois de mai.

La 1^{ère} marche du podium

Le club des Pataploufs a été présent sur tous les podiums des cinq épreuves, avec mention pour Arthur et Romain Jobert qui sont montés sur la plus haute marche du podium dans l'épreuve du 25 m émergence et du 100 m combiné. Le total des points engrangés grâce aux performances

des plongeurs du club sur la journée permet à celui-ci de se hisser au premier rang face aux 5 autres clubs engagés. ■



Des résultats encourageants pour la suite.



Une exposition photos sur l'eau en Moselle et Madon

La Filoche et l'atelier Reg'Arts organisent une exposition photographique participative, sur le thème de « L'Eau en Moselle et Madon ». La Moselle, les étangs, les lacs, les rivières, le Madon, le canal, les sources, les fontaines, le sujet est vaste. Ouvert à tous les photographes amateurs ou avertis de la CCMM et des environs. Sortez vos appareils photographiques et envoyez vos planches à la Filoche de début mars au 1er avril 2022. Les clichés retenus seront ex-

posés en extérieur aux abords de la Filoche durant le cycle de l'eau, du 2 mai 23 juillet 2022 puis dans toutes les communes de la CCMM qui le désirent. Pour tout renseignement ou conseil, contacter M. Jean Marc Nuel (Atelier Reg'Arts) à Viterne : 06 87 27 23 31 ou par un mail à regarts-viterne@orange.fr.

Les modalités de participation et le règlement peuvent être téléchargés sur le site de la mairie de Viterne ou

le site de la Filoche. ■



La Moselle à Pont-Saint-Vincent. Photo Jean Marc Nuel, atelier RegArts.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – MÉRÉVILLE

Des histoires et du bricolage à la médiathèque

Samedi dernier au matin, à la médiathèque, les enfants âgés de 6 à 10 ans avaient rendez-vous avec Michèle. Il n'y avait que des filles, attentives à la narration de leur conteuse.

De beaux livres ont été lus, tels que « l'inventeur », de Jean François Martin, qui parle de M. Félix, inventeur de génie, ou « Je veux une maman robot », de Davide Cali, ou comment fabriquer une maman sur mesure. Des ouvrages qui permettaient de passer

des messages, avec « On n'a pas allumé la télé », qui délivrait des idées pour s'occuper.

Minute créative

Quant à Sophie, lors de la minute créative en atelier, elle les a emmenés sur un terrain ludique et intéressant, une machine à humeurs, genre smiley à fabriquer et à orienter selon ses humeurs. De quoi mieux se faire entendre au niveau des grands, sans même devoir parler. ■



Une machine à humeur variable, c'est pratique pour s'exprimer sans forcément parler.



Défi zéro déchets pour la communauté de communes

Du 7 mars au 30 mai, la communauté de communes lance un grand défi intitulé « Moi aussi, je réduis mes déchets ». Une action destinée à tous les habitants où chacun peut s'inscrire pour participer.

Réduire ses déchets peut paraître simple, pour autant, cela demande une multitude de petits gestes évidents à adopter que la CCMM veut rappeler grâce à une série de rendez-vous.

- **Mardi 15 mars**, 18 h 30, La Bougerie, 15 rue de Toul à Maron : réunion d'information couches lavables avec l'association Bou'de nature
- **Samedi 2 avril**, évènement intermédiaire convivial
- **Mercredi 13 avril**, 16 h et 18 h, ateliers anti-gaspi avec In Extremis
- **Mercredi 27 avril**, 18 h 30, salle multi-activité de Pont-Saint-Vincent : conférence « Bien vivre avec un petit budget », par Céline Portal, autrice du livre Zéro déchet,

zéro pression.

- **Fin avril**, conseil à domicile pour commencer ou améliorer ses techniques de compostage, sur rendez-vous
- **Avril et mai**, ateliers Fais-le toi-même (DIY) avec l'association Echo-gestes
- **Samedi 11 juin**, évènement final convivial

Tous les ateliers sont gratuits et ouverts à tous les habitants de Moselle et Madon.

Jean-Luc Fontaine, conseiller délégué à la CCMM Prévention des déchets et Édith Favennec, cheffe de projet prévention ordures ménagères de la CCMM veulent rappeler que si la réduction des déchets est béné-

fique pour l'environnement, les économies financières réalisables pour la collectivité et pour les familles sont tout aussi importants.

Plus d'informations à prévention.dechets@cc-mosellemadon.fr ou au 03 83 26 45 00 ■



Jean-Luc Fontaine, conseiller délégué à la CCMM Prévention des déchets et Édith Favennec, cheffe de projet prévention ordures ménagères de la CCMM.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



Au fil du conseil municipal

C'est à la maison du temps libre que Xavier Bousert, maire, avait convoqué son conseil municipal. L'ordre du jour, décliné en six points, a vu toutes les délibérations adoptées à l'unanimité, sauf une abstention sur le point 3 (restauration collective).

Les points à l'ordre du jour étaient donc : la désaffectation et le déclassement du domaine public de l'ancienne école Maurice-Barrès ; le renouvellement et les subventions en direction des Francas ; la restauration collective et la convention de groupement de commandes ; la dé-

libération annuelle de garantie pour l'Agence France locale ; l'adhésion de la mission proposée par le centre de gestion de la fonction publique ; la motion pour une extension de l'éco-taxe à l'ensemble de la Région Grand Est. ■





La sécurité des rues fait débat en conseil

Les conseillers municipaux étaient réunis ce lundi pour débattre du projet de sécurité des rues de la Côte, du Lieutenant-Excoffier et de la rue du Bois-l'Evêque. À l'heure de l'ouverture de la séance, une dizaine de villageois de la rue de la

Côte étaient présents pour donner leur avis sur l'aménagement des places de stationnement de cette rue qui ne leur convenait pas. Étaient également présents les exploitants agricoles pour demander les dimensions de la voie de circulation au mi-

lieu du village, pour que les engins agricoles puissent circuler. Patrick Potts, maire, propose d'organiser une réunion entre les intéressés et le bureau d'études. Le projet a été accepté à l'unanimité. ■



Le conseil municipal renouvelle sa confiance au groupement de commande pour la cantine

Le conseil municipal s'est réuni le 1^{er} mars pour examiner un point qui avait dû être reporté lors de la précédente réunion. Il concerne la convention de groupement de commandes pour la cantine scolaire.

La convention de groupement de commandes existante, conclue en partenariat avec d'autres communes de la communauté de communes, se termine à la fin de l'année scolaire. Elle permet d'obtenir les meilleurs prix tout en garantissant la qualité et la provenance locale des produits.

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'approuver le projet de consultation groupée pour les repas

servis dans les restaurants scolaires, pour un montant estimatif de 3,60 € par repas.

Les élus approuvent aussi le lancement d'une consultation, dans le cadre d'une convention de groupement de commandes, avec la communauté de communes Moselle et Madon, qui en est désignée coordinatrice.

Le conseil autorise également le maire à signer la convention de groupement de commandes et désigne Corinne Weigerding comme membre titulaire, et Romy Koenig comme membre suppléant, afin de représenter la commune à la commission

d'appel d'offres du groupement de commandes.

Enfin, le maire a été autorisé par les élus municipaux à signer le marché avec la ou les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres du groupement de commandes. ■



La commission a pour but d'obtenir de meilleurs prix et de meilleurs aliments pour la cantine scolaire. Illustration ER /Alexandre MARCHI



La population rend hommage au peuple ukrainien

À l'appel de la municipalité de Neuves-Maisons, une centaine de personnes, dont Martine Huot Marchand, suppléante du député Potier, se sont retrouvées mardi soir devant l'hôtel de ville pour rendre hommage à la population ukrainienne victime de la guerre.

Le maire, dans son discours, a érigé en « véritable icône » Volodymyr Zelinsky et n'a pas hésité à qualifier Vladimir Poutine, d'abominable dictateur, responsable du massacre d'enfants comme les petites Sofia et Polina sous les tirs russes. Leurs photos, aux fenêtres de la mairie, ont d'ailleurs été garnies de roses blanches par les manifestants pacifiques à la fin du rassemblement.

Le maire s'est tourné vers ces soldats russes qui, ayant rendu les armes, ont témoigné devant les écrans ukrainiens : « Ce n'est pas notre guerre, nous tuons des citoyens, nos frères Ukrainiens qui défendent leur territoire, nous sommes utilisés comme de la chair à canon. » Il n'y avait

qu'un pas à faire pour évoquer la mutinerie des marins russes du cuirassé Potemkine, qui refusèrent de tirer sur leurs compatriotes en juin 1905. Et d'espérer un tel sursaut de la part des soldats oppresseurs.

Puis, Pascal Schneider a cité l'allocution du président ukrainien au parlement européen, le 1^{er} mars : « Nous luttons pour devenir Européens à part entière [...] Prouvez que vous êtes avec nous. » Il a enfin remercié la communauté de communes et son président Filipe Pinho d'avoir, dès mercredi dernier, organisé le soutien aux Ukrainiens en mettant en place une collecte locale de dons, salle Perin à Neuves-Maisons. L'hommage s'est clos au son des hymnes français,

ukrainien et européen. ■



À l'issue du rassemblement, les manifestants pacifiques ont déposé des roses blanches symboliques devant les photos des deux petites filles tuées par les tirs russes. À l'issue du rassemblement, les manifestants pacifiques ont déposé des roses blanches symboliques devant les photos des deux petites filles tuées par les tirs russes.

Photo ER



Conseil municipal : le maire appelé à démissionner

Le conseil municipal du 2 mars a commencé par la lecture d'une lettre adressée au maire, Rémi Maniette. Rédigée par des conseillers et adjoints de sa liste, elle l'accuse de se « dédouaner de toute responsabilité dans la crise actuelle » et d'« abuser de la confiance » de son équipe.

« Les membres de la majorité [...] pensent que vous seriez bien inspiré de vous retirer et, par conséquent, vous demandent de démissionner de vos fonctions de maire. » La chute est cinglante. La lecture de la lettre terminée, Rémi Maniette a assuré qu'il prendrait le temps de bien la relire et qu'il y répondrait prochainement. Le conseil municipal a ensuite déroulé les points à l'ordre du jour.

■ Aménagement de la gare de Vandières. Le soutien du conseil est approuvé à l'unanimité.

■ Vente de mobilier à la commune de Sexey-aux-Forges. Il s'agit de tables et de chaises achetées pour 3 307,20 euros. Le conseil souhaite en vendre la moitié à Sexey-aux-Forges pour un montant de

1 683,60 euros. Approuvé à l'unanimité

■ Nouvelle tarification de la location de la salle polyvalente Michel Thirion : le conseil souhaite baisser les tarifs pour les habitants de Maron et augmenter le prix de location pour les personnes de l'extérieur. Week-end en été pour les habitants : 300 euros pour les Meulsons, 500 euros pour les autres. Journée en été : 250 euros et 450 euros. Week-end en hiver : 350 euros et 500 euros. La vaisselle est comprise, une caution de 400 euros est demandée. Approbation à l'unanimité.

Les nouvelles commissions municipales ont été mises en place entre le maire et les quatre adjoints. Le maire a demandé la rédaction d'un règle-

ment de fonctionnement de ces commissions. ■



La mairie de Maron, théâtre d'un conflit sans fin. Photo ER/Cédric JACQUOT

L'intégralité de la lettre adressée au maire par les conseillers de sa liste est disponible sur notre site internet www.estrepublicain.fr.





En bref au conseil municipal

- Création d'un poste de rédacteur à compter du 1^{er} avril prochain pour permettre la mise en place d'une phase de transition, le secrétaire actuel de la mairie prenant sa retraite cette année.
- Approbation des modifications du plafond annuel du RIFSEEP (régime indemnitaire) pour les adjoints

administratifs et les rédacteurs.

- Adhésion à la mission RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle (Service d'accompagnement à la mise en conformité des activités de traitements de données personnelles (signature auprès de la CNIL)

- Confirmation d'une convention de mutualisation des CEE (Certificats d'économies d'énergie) avec le Syndicat Départemental d'Électricité de Meurthe-et-Moselle (gestion des certificats d'économie d'énergie) ■



Les élus favorables à l'implantation d'un distributeur de pizzas

Restauration collective, convention de Groupement de commandes. Le prestataire retenu par le groupement de commandes de la Com'com arrive à son échéance en juillet 2022. Proposition de renouveler la participation dans un objectif d'amélioration de la qualité en introduisant davantage de produits bio et locaux, et d'économies financières grâce à un tarif avantageux négocié collectivement auprès de prestataires par le volume conséquent de repas achetés. Prix estimatif du repas 3.60 € TTC soit 35 121.60 euros pour le montant maximal de commandes à l'année. Lancement d'une consultation avec la Com'com désignée coordonnateur..

Biens vacants. Dans la liste des biens sans maître, la commune était concernée par la parcelle AK 313 d'une superficie de 145 m². Conformément à la procédure prévue, aucun propriétaire ne s'étant fait connaître, l'immeuble est présumé sans maître. La commune peut l'incorporer dans le domaine communal.

Subvention au CCAS Etat d'un excédent de fonctionnement 2021 de 5 107,61€. Proposition d'une participation de 2 500,00 € au CCAS

Travaux de pavoisement au cimetière Chemin de la Gravière Déplacement du monument aux morts au cimetière Chemin de la Gravière et les travaux engagés. Une enveloppe de 1 800€ TTC pour ce projet.

Réfugiés ukrainiens : le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 500 € à une association œuvrant en aide aux réfugiés ukrainiens.

Bientôt un distributeur automatique de pizzas

Le conseil municipal est favorable à l'installation d'un distributeur automatique de pizzas, chemin de la Fontaine du chêne (sous réserve de la consultation du commerçant ambulant « Pizza Nostra »).

L'Implantation d'un distributeur à

pizzas sera effectuée par la société Le Comptoir Del Forno, représentée par M. Frédéric Deprun. La surface au sol correspondant à moins de 5m². Ce distributeur sera installé cette année. Précisions, la commune n'a aucun investissement ou branchement à effectuer. La société s'occupe de toute l'installation, ainsi que du branchement et du contrat d'électricité. Le droit d'occupation du domaine public est fixé à 200€ TTC par mois. ■



Un distributeur de pizzas devrait voir le jour prochainement.



ACTUALITÉS DIVERSES



TOUL – TOULOIS

Un nouveau contrat pour faire rebondir les 16/25 ans

Ce mardi marque le lancement d'un nouveau dispositif d'État destiné à tendre la main aux 16/25 ans sortis du système scolaire : le contrat d'engagement jeune. Explications à la Mission locale, qui a présenté les tenants et aboutissants à une dizaine de jeunes.

« Vous accompagner plus plus plus plus. » En cinq mots et avec quatre « plus », Maryline Thieriot et Elise Verdière ont résumé la nature du nouveau contrat lancé ce 1^{er} mars pour servir de tremplin à l'emploi ou à la formation des jeunes de 16 à 25 ans. Les deux employées de la Mission locale Terres de Lorraine, respectivement conseillère et responsable du secteur, sont les référentes de ce « contrat d'engagement jeune ». Il succède à la « garantie jeune », en allouant toujours une allocation mensuelle.

Le principe. Les jeunes s'engagent pour 12 mois maxi. Tous sont accompagnés individuellement par une conseillère qui diagnostiquera leurs besoins, établira un plan d'actions personnalisé, puis les rencontrera régulièrement pour faire le point sur leur implication. Car le deal du contrat consiste à consacrer entre 15 et 20 heures par semaine à des activités collectives ou individuelles liées

à son orientation et/ou sa recherche d'emploi, mais aussi la mobilité ou le logement. Des heures à effectuer via des ateliers proposés par la Mission locale pour rédiger lettre de motivation et CV, travailler ses comportements, s'entraîner aux entretiens professionnels, et puis suivre des cours de code ou de conduite, visiter des entreprises, participer à des forums, etc. Les deux femmes insistent sur un point : « plus vous vous bougez et plus il se passera de choses ».

L'allocation. Le contrat prévoit le versement mensuel de 500€ maximum en fonction des revenus, âge et niveau de qualification du jeune. Cette allocation, « qui n'est pas un salaire », couvre les frais engendrés par les actions demandées (téléphonie, transport...)

L'arrêt du contrat. L'engagement entre le jeune et la structure peut être stoppé avant la date de fin pour trois raisons : un emploi décroché, le

retour à l'école où en cas d'absence de démarches.

A qui s'adresser ? Ce type de contrat se signe soit à la Mission locale, soit auprès de Pôle Emploi. Les règles sont les mêmes pour les deux structures, tout comme les pièces demandées à savoir carte d'identité, relevé d'identité bancaire, avis d'imposition et numéro de sécurité sociale. Et aucune carte de séjour salarié n'est requise. ■



La Mission locale a présenté le dispositif ce 1er mars, jour de son lancement national officiel. Photo ER /S.M.

par *Stéphanie Mansuy*

